

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Houkat



Au Puits de La Paracha

Houkat

« Ceci est un décret de la Loi qu'a prescrite Hachem en disant : parle aux Bné Israël et dis-leur de te choisir une vache rousse parfaite sans aucun défaut et qui n'a pas encore porté le joug. » (19, 2)

Et Rachi d'expliquer : « Du fait que les nations du monde remettent Israël en question en leur disant : "A quoi rime cette Mitsva et quelle en est la raison ? C'est pourquoi la Torah a écrit que c'est un 'Hok, un décret que J'ai imposé et que tu n'as pas le droit de contester." » (Yoma 67b)

Certains voient en cela une allusion au fait que le comble de la pureté (qui est symbolisé par la vache rousse) est précisément que l'homme ne conteste pas la conduite d'Hachem, mais qu'il s'attache à Lui avec une foi intègre, comme il est écrit : « Tu seras intègre avec Hachem ton D. » (Dévarim 18, 13) et Rachi d'expliquer : « Va avec Lui entièrement et espère en Lui, sans sonder l'avenir, mais accepte avec intégrité tout ce qui t'arrive et tu seras alors Son peuple et Son partage. »

Le Isma'h Israël pose une question à ce propos : comment peut-on dire que cette Mitsva de la vache rousse est un décret sans raison, pourtant Rabbi Moché Hadarchane (rapporté par Rachi lui-même) en explique la raison en disant que "vienne la mère (la vache rousse) essuyer les excréments de son fils (le veau d'or)" ?

Il répond à cette question en rapportant l'explication de Rabbi Its'hak : la faute du veau d'or émanait en réalité d'un manque de Emouna. Les Bné Israël à ce moment cherchèrent en effet à comprendre rationnellement ce qui se passait, comme ils s'exprimèrent alors : « Car Moché, cet homme qui nous a fait monter d'Egypte, nous ne savons pas ce qu'il est devenu. » (Chémot 32, 1)

Quelle différence cela faisait-il, en effet, de savoir ou non ce qui était advenu de

Moché ? Ils auraient dû à ce moment continuer à suivre Hachem avec intégrité et sans calcul. C'est pourquoi la réparation de cette faute consista justement à se renforcer dans leur foi sans chercher à comprendre et c'est à cette fin qu'Hachem leur ordonna une loi sans raison apparente afin qu'ils l'accomplissent uniquement grâce à la force de leur Emouna. Grâce à cela, ils expieraient le manque de Emouna qui les avait conduits à la faute du veau d'or. D'après cela, il n'y a aucune contradiction (entre le fait de dire que la Mitsva de la vache rousse est sans raison et l'explication qu'en donne Rabbi Moché Hadarchane selon laquelle la mère vient nettoyer les excréments de son fils), car cela signifie que la raison de la vache rousse est justement qu'il n'y a pas de raison (afin que l'homme qui l'accomplit se renforce dans sa Emouna).

Un proverbe ancien dit à ce sujet (en Yiddich) : "Trakht Gut Vote Zein Gut", "pense bien et cela ira bien". Mais on peut y ajouter que "ne pas penser du tout quant à l'avenir représente un degré encore beaucoup plus élevé" ! Et si l'on désire malgré tout penser, voyons plutôt à travers l'histoire qui suit de quelle manière diriger sa pensée. Celle-ci m'a été relatée par son principal protagoniste et se déroula à l'occasion du mariage de l'un de ses enfants aux Etats-Unis. Le père, un homme riche, investit des efforts et de l'argent à préparer une Kétouba digne de son rang, Il loua à cet effet les services d'un Sofer expérimenté dans cet ouvrage afin qu'il lui écrive une Kétouba en lettre Achourites (telle qu'elles apparaissent dans un Séfer Torah) avec tout le soin requis pour cela. Il la donna même ensuite à un artiste pour qu'il la décore de toutes sortes de motifs originaux.

Lorsqu'arriva le grand jour, le Rav qui dirigeait la cérémonie nuptiale, Rabbi Avraham Fam, Roch Yéchiva de Torah VaDaat, demanda à vérifier la conformité de



la Kétouba et en l'examinant, il y décela une erreur de taille, rendant tout la Kétouba impropre à l'utilisation. De ce fait, il ordonna que l'on en écrive une autre et, le temps étant compté, la nouvelle Kétouba, fut écrite de la manière et sur un papier des plus ordinaires, d'une qualité encore inférieure à celle qu'utilisent les gens les plus modestes.

Le Roch Yéchiva vit sur le visage du père la douleur qui l'étreignait, après avoir constaté que ses immenses efforts étaient en un instant réduits à néant. La peine subie avait transformé sa joie en un jour de deuil. Il appela le malheureux et lui parla en privé pendant quelques instants. Très rapidement, le visage du père changea entièrement d'aspect, au point que l'on n'y décela plus le moindre signe de tristesse. Lorsque l'on demanda à ce dernier quelle formule magique le Roch Yéchiva avait dite aux oreilles du père, il répondit que telles avaient été ses paroles : « Sache, lui avait-il dit alors, qu'il a été décrété dans le Ciel sur ton fils qu'il devait écrire deux Kétou vot. A présent, remercie Hachem que ce décret se soit accompli de cette manière et pas d'une autre ! (à savoir, seulement en ayant à réécrire une Kétouba au cours du même mariage et pas du fait d'avoir dû se remarier après avoir divorcé) »

En renforçant l'intégrité de sa Emouna précisément au temps de l'épreuve, l'homme s'affranchit ainsi de la souffrance du corps et de l'âme. Voici ce qu'écrivit à ce sujet Rav Its'hak Eizik de Kamarna (Zohar 'Hai Va'era) : « Bien qu'il assiste à un éloignement et à un voilement répété de la Providence Divine, et que les souffrances, les difficultés et la peine le gagnent de toutes parts, le juif se renforcera et affermira son cœur dans cette conviction qu'il n'existe aucune réalité vide de la Présence d'Hachem. Croyez-moi, mes frères, après toutes les persécutions et la peine que j'ai subies, si je n'avais pas su que dans chaque mouvement qui se produit dans le monde, D. est (si l'on peut dire) présent et que Sa Providence est derrière chaque détail, cela ferait bien longtemps que j'aurais été perdu à cause de toutes les difficultés, de la pauvreté de la souffrance de l'exil et des

affronts, couronnés par la peine. Seulement, le Saint-Béni-Soit-Il m'aide à ne pas ressentir tout cela car je sais qu'Il donne la vie à chacun de mes gestes, c'est pourquoi je n'ai conscience ni de ces épreuves ni de leur nombre. Et lorsque l'homme a la véritable foi qu'il n'existe rien dans le monde en dehors de Lui, tous les décrets rigoureux s'adoucissent et il ne ressent aucune peine ni souffrance. »

Le Or Ha'Haim explique dans notre Paracha que la vache rousse devait être intégralement rouge pour symboliser la mesure de rigueur dans toute son intégrité. La raison en est évoquée par la Torah elle-même : « *(Une vache) qui n'a pas porté le joug* », car le joug adoucit la mesure de rigueur, ce qui est le sens profond de l'enseignement de nos Sages : "les épreuves vident l'homme de ses fautes" (Brakhot 5a), car les fautes se réfèrent à l'attribut de rigueur. Il s'ensuit que les épreuves et les difficultés sont précisément une raison d'adoucir tous les mauvais décrets et d'annuler entièrement le mal.

Et de fait, l'homme digne de louange est celui qui persiste dans toute sa foi, même dans les périodes difficiles, sans "chercher à comprendre", à l'instar de la vache rousse qui est le modèle de la "loi sans explication rationnelle". Il continue à placer sa confiance totale dans l'omniprésence bienveillante du Créateur, alors même que l'obscurité s'abat sur lui, car il sait que tout est pour son bien le plus absolu.

Notre Paracha comporte la Chirat Habéer (Le Cantique du puits de Myriam) qui débute par le verset : « *C'est alors qu'Israël chanta ce cantique : Jaillis, ô puits, acclamez-le !* » (21, 17) Nombreux s'interrogent : pourquoi ce Chabbat n'est pas dénommé "Chabbat Chira" (le Chabbat du Cantique) au même titre que le Chabbat où l'on lit le Cantique de la Mer Rouge (Chabbat Béchala'h). On rapporte à ce sujet la réponse du Sefat Emet selon laquelle le "Cantique du Puits" a été entonné par les Bné Israël alors qu'ils s'apprêtaient à rentrer en Eretz Israël après avoir vécu tous les



miracles du désert dans lequel Hachem pourvut à tous leurs besoins en faisant tomber la Manne du ciel, en les abreuvant avec le puits de Myriam, en les sauvant de tous leurs ennemis. Louer Hachem après avoir assisté à tout cela ne représente pas une chose inédite. En revanche, le Cantique de la Mer Rouge fut entonné par les Bné Israël au début de leur chemin, à une époque que le Prophète Jérémie décrit par « ta marche après Moi dans le désert, dans une terre non ensemencée », alors qu'ils n'avaient même pas emporté de provisions avec eux. Malgré tout, ils eurent foi en Hachem et se renforcèrent dans leur confiance en Lui. Un tel cantique a une immense valeur aux yeux du Créateur et mérite que le Chabbat de sa lecture soit qualifié de Chabbat Chira.

Une Vérité demeure immuable : le Saint-Béni-Soit-Il est bon et bienveillant avec chacun et ce qui nous apparaît comme un mal que le Ciel nous inflige, n'est en réalité qu'une préparation afin de recevoir un bien et une bénédiction. Au contraire, le bien qui en émanera sera d'autant plus grand que l'obscurité était plus noire. L'histoire qui suit permet d'appréhender ce principe plus concrètement. Je l'ai entendue de Rabbi Eliézer Zoussia Stern, le petit fils de l'Admour de Skolane :

Le jour de son mariage (en 2004), ce dernier resta enfermé pendant plusieurs heures avec son grand-père qui l'initia à sa future vie de marié par des paroles de morale et d'éveil spirituel. Après tout ce temps, les Gabaim vinrent avertir le Rabbi que s'il ne laissait pas le temps au fiancé de se reposer, il allait s'endormir au milieu du mariage. Celui-ci réfléchit et accepta. Cependant, il demanda qu'on les laisse seuls encore pour une dernière discussion en privé. Les Gabaim quittèrent la pièce, et le Rabbi se mit à raconter à son petit-fils l'histoire suivante :

« Un Roch Kollél éminent m'a raconté qu'il avait amené un jour ses Avrèkhim chez le Steipeler afin qu'il vérifie leurs connaissances. Lorsque l'examen fut terminé, le Steipeler les bénit et les pria de bien

vouloir sortir tout en ordonnant au Roch Kollél de rester dans la pièce. Lorsque tous eurent quitté les lieux, le Steipeler lui demanda : "Comment t'appelles-tu ?"

« Le Roch Kollél écrivit son nom sur une feuille qu'il tendit au Rav (à la fin de sa vie, le Steipeler avait du mal à entendre et les gens écrivaient leur questions). Le Steipeler jeta un coup d'œil sur la feuille et planta son regard pénétrant dans les yeux du Roch Kollél en réitérant sa question. Le Roch Kollél ne parvenait pas à comprendre ce qu'il voulait de lui, jusqu'à ce que le Steipeler lui dise : "Je vois que sur ton front est inscrit le nom Chelomo. Explique-moi pourquoi !"

« Le Roch Kollél était toujours aussi perdu jusqu'à ce qu'il se rappelle un événement qu'il avait une fois vécu avec un dénommé Chelomo. Peut-être était-ce ce que le Steipeler désirait entendre ?

« "Voici plusieurs années, se mit-il à raconter, il avait voyagé aux Etats-Unis afin de réunir des fonds pour le Kollél. En arrivant dans un certain endroit, il rencontra le président de la communauté. Habitué à converser familièrement, ce Roch Kollél ne garda par suffisamment les distances exigées par le protocole local, et au cours de la conversation, il fit une remarque ironique qui vexa le président. Celui-ci, outre l'impertinence du visiteur, réagit violemment en lui disant : 'Sache qu'une telle conduite consistant à manquer de respect au chef de la communauté n'est pas admise chez nous. Je te garantis que tu n'as rien à chercher ici. Tu es donc invité à quitter les lieux, car je ferai personnellement en sorte que tu ne reçoives par le moindre cent de nos fidèles !'

« "Le Roch Kollél ne se laissa pas intimider et tenta de convaincre les membres de la communauté de l'immense Mitsva que constituait le soutien de l'étude de la Torah. Mais entre-temps, le président tint sa promesse et parla à ces derniers en sa défaveur et fit tout son possible afin que personne ne lui fasse le moindre don. Sa supériorité sur le Roch Kollél étant sans



commune mesure si bien que ce dernier repartit les mains vides. Il se rendit dans une autre communauté où il rencontra un juif au cœur chaleureux, sensible à tout ce qui concernait le domaine de la sainteté. Lorsqu'il entendit le Roch Kollel faire l'éloge de ses Avrèkhim, il fut emballé. Ce dernier ajouta alors avec beaucoup de respect qu'il fixerait une enseigne dans le Kollel où serait inscrit que tout le mérite de l'étude serait attribué au donateur. Ces paroles firent leur effet et le juif lui signa un généreux chèque de cinq cents dollars (ce qui représentait à l'époque une somme respectueuse).

« Malheureusement, sa joie fut de courte durée. Il s'avéra en effet, que ce généreux donateur n'était ni plus ni moins que le beau-frère dudit président de communauté. Lorsque ce dernier entendit ce qui s'était passé, il entra dans une colère folle qui ne s'apaisa que lorsqu'il eût téléphoné à son proche et lui eût demandé de se dépêcher d'annuler le chèque. Et de fait, celui-ci l'écoula et le chèque fut annulé. C'est alors, poursuivit l'Admour de Skolane, que se produisit une chose terrible (selon ses propres paroles) : à l'instant même où le donateur arrêta son chèque, la vie du président s'arrêta également et il rendit l'âme à son Créateur."

« Le Roch Kollel finit alors de relater son histoire au Steipeler en disant : "Le nom de ce président de communauté était 'Chelomo', peut-être est-ce lié ?

-Tout est clair à présent, lui répondit le Steipeler, car les années de ta propre vie sont depuis longtemps écoulées et toutes les années que tu continues encore à vivre sont celles de ce 'Chelomo' qui lui ont été abrégées. C'est pour cela que ce nom apparaît sur son front car c'est grâce à lui que tu vis à présent !"

« Le Rabbi de Skolane conclut en disant à son petit-fils : "Pourquoi t'ai-je raconté cette histoire aujourd'hui, le jour de ton mariage ? Car il est rapporté dans les écrits du Ari Zal que toutes les fautes et les Mitsvot qu'un homme accomplit sont gravées sur son front et les Tsadikim sont en mesure de voir

ce qui y est inscrit. Et pas seulement les Tsadikim de jadis, mais même ceux de notre époque. Tu vois, un des Tsadikim qui vivait dans notre génération à Bné Brak avait ce pouvoir ! D'ici peu, tu vas te tenir sous la Houpa. S'il te vient à ce moment des pensées de repentir au point que tu te mettes à pleurer, cela vaut la peine que tu t'essuies le front avec tes larmes afin d'effacer ce qui y est inscrit !" »

Toujours est-il que cette histoire doit nous inspirer une immense crainte en constatant la gravité de la faute et celle du châtement réservé à celui qui cause peine et préjudice à un Ben Israël, comme ce président de communauté qui fut puni sur le champ aussi sévèrement en voyant sa vie ainsi écourtée, à D. ne plaise !

On doit néanmoins apprendre une autre leçon de taille de ce récit : au moment où il sembla à ce Roch Kollel que tous ses espoirs s'écroulaient, alors qu'il était reparti les mains vides d'un endroit, et qu'il était enfin parvenu à ramasser un don confortable qui lui fila également entre les doigts, il pouvait légitimement pleurer sur son propre sort. Il pouvait se lamenter et se demander pourquoi il s'était 'frotté' à ce président, pourquoi il n'avait pas investi ses efforts à lui donner le respect qu'il demandait. Il aurait alors vu la bénédiction dans son travail ! Au lieu de cela, il s'est causé tout ce préjudice en perdant un chèque et d'autres nombreux dons !

Mais la vérité était d'ailleurs : il ne savait pas ce qu'il était sur le point de gagner dans toute cette histoire : de nombreuses années à vivre allaient lui être ajoutées alors que sa propre existence était arrivée à terme, comme le Steipeler lui révéla : à présent, il vivait les années de Chelomo qui avait quitté ce monde avant son heure !

Les repentants : un niveau plus élevé que les justes parfaits

*« Hachem parla à Moché et à Aharon :
puisque vous n'avez pas eu foi en Moi afin de
me sanctifier aux yeux des Bné Israël c'est*



pourquoi vous n'amènerez pas cette assemblée dans la terre que Je leur ai donnée. » (20, 12)

Avant tout, une mise au point s'impose : nous n'avons aucune idée du niveau de Moché Rabbénou, le fidèle pasteur d'Israël (le Rambam écrit que sa faute n'est pas explicite dans la Torah pour que nous comprenions à quel point le défaut qui lui a été reproché était très subtil). Cependant, il nous est toutefois permis d'apprendre d'ici les voies de la droiture dans l'esprit de la Torah et des Mitsvot.

Le Divré Chemouél explique la raison pour laquelle Moché frappa le rocher au lieu de lui parler, en disant qu'Il fit un raisonnement a fortiori : « Après la sortie d'Égypte et la traversée de la Mer Rouge, alors que les Bné Israël étaient parvenus à un niveau très élevé, le Saint-Béni-Soit-Il ordonna de frapper le rocher (et il ne demanda pas de lui parler pour en faire sortir de l'eau ce qui aurait été un miracle plus grand, n.d.t). A présent, après avoir chuté par la faute du veau d'or et celle des explorateurs, à plus forte raison est-il nécessaire de le frapper et je ne peux me contenter de lui parler car les Bné Israël ne sont plus dignes d'un tel miracle et d'un tel dévoilement de la Présence Divine ! »

Mais en réalité, ce raisonnement est réfutable à sa source car lorsqu'un homme se renforce après avoir chuté, il est alors en mesure d'atteindre un niveau plus haut que celui qu'il possédait avant. Dès lors, même si les Bné Israël méritaient au début de recevoir de l'eau seulement après avoir frappé le rocher, ils étaient à présent dignes d'assister à un plus grand miracle, celui de voir l'eau sortir grâce à la seule parole de Moché.

Certains expliquent ainsi le célèbre enseignement de la Guémara (Chabbat 31a) qui raconte qu'un non-juif se présenta devant Chamai en lui demandant : « Convertis-moi à condition que tu m'enseignes toute la Torah pendant que je me tiens sur un pied. » Chamai le repoussa avec le bâton qu'il avait en main (dénommé "coudée de bâtiment", n.d.t).

L'explication est la suivante : le pied évoque la progression de l'homme. Ce non-juif désirait se convertir à condition qu'il demeure constamment en progrès. En guise de réponse, Chamai le repoussa avec une "coudée de bâtiment" afin de lui évoquer que, de même qu'un bâtiment ne peut être construit sans escaliers destinés à la fois à monter et à descendre, de même un homme ne peut se construire sans alternances de progrès et déclin. Plus encore : c'est précisément grâce aux chutes, lorsqu'il les surmonte, que l'homme se renouvelle dans son service d'Hachem plus que jamais !

Le Sefat Emet rapporte quelque chose de terrible en faisant au préalable remarquer que le nom de Moché Rabbénou n'apparaît pas dans la Chirat Habéer. Celle-ci débute uniquement par les mots : « *Et Israël entonna alors un Cantique* » alors que pour le Cantique de la Mer Rouge, il est écrit : « *Et Moché et les Bné Israël entonnèrent un Cantique* ».

Cette différence, explique-t-il, est due au fait qu'avant la faute du veau d'or, Israël était au même niveau que Moché Rabbénou et celui-ci pouvait donc dire un Cantique avec eux. En revanche, la Chirat Habéer fut entonnée après la réparation de cette faute et lorsqu'ils se furent repentis de leur conduite. C'est pourquoi le nom de Moché Rabbénou n'y apparaît pas car ils parvinrent alors à un niveau plus élevé que lui, à l'instar de ce que nous enseignent nos Sages : « Là où se tiennent les repentants, même les justes parfaits ne peuvent se tenir ! »

Cela doit constituer pour toute personne sensée une source de réconfort puisque c'est précisément grâce à ses chutes qu'elle peut se hisser encore plus haut que quelqu'un qui n'aurait pas fauté.

Le Beth Ayne explique, pour sa part, que Moché Rabbénou fit au sujet des eaux de Mériba, le calcul suivant : ayant (en quelque sorte) entaché la pureté de son langage en ayant traité le peuple d'Israël de rebelles, il pensait ne plus être en mesure de pouvoir agir sur le rocher par sa seule parole mais uniquement en le frappant. Mais en réalité,



c'est précisément cette pensée qui lui fut reprochée car (si l'on peut dire) il n'eut pas suffisamment la foi qu'Hachem pouvait effacer ce défaut de parole par un repentir sincère. Hachem le réprimanda alors en lui disant : « Tu aurais dû Me sanctifier et avoir confiance que J'accepte les repentants. Or, tu t'es repenti et, immédiatement après cette faute par la parole, tu es revenu à Moi d'un cœur contrit et brisé. J'ai sur le champ accepté ton repentir. Tu aurais donc dû te renforcer dans l'attribut de bonté, comprendre que ce

défaut a été complètement réparé et continuer à penser que l'eau (qui évoque au sens ésotérique l'attribut de bonté, n.d.t) pouvait jaillir par ta simple parole. »

Bien que nous n'ayons aucune idée de ce que tout cela représente en vérité, c'est néanmoins une leçon pour nous : même au niveau le plus bas où un homme peut se trouver, la porte du repentir demeure toujours ouverte. Et s'il revient à Hachem, il sera sur le champ accepté avec miséricorde par son Créateur.



Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Balak



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Balak

« Hachem décilla les yeux de Bilaam (...) » (22, 31)

Le thème du dévoilement d'une réalité jusqu'alors dissimulée revient à de nombreuses reprises dans les paroles de nos Sages et dans l'Histoire. L'homme évolue en effet dans un monde dans lequel il ignore très souvent ce qui se déroule devant ses yeux, même s'il s'agit d'une réalité tangible, jusqu'à ce que le Saint-Béni-Soit-Il lui ouvre les yeux et lui dévoile entièrement cette réalité.

Il en est ainsi, par exemple dans le domaine de la subsistance. Le Sefat Emet ('Houkat 5659) explique à ce sujet l'ordre qu'Hachem donna à Moché lorsqu'il lui dit : « Vous parlerez au rocher à leurs yeux (des Bné Israël, n.d.t) et il donnera son eau. » (20, 8) En introduction, il rapporte le commentaire du 'Hidouché Harim à propos d'un Midrach (Béréchit Rabba 53, 14) qui enseigne : « Rabbi Biniamine dit : tous les hommes sont aveugles jusqu'à ce que le Saint-Béni-Soit-Il éclaire leurs yeux. D'où l'apprend-on ? D'ici : "D. décilla ses yeux." (21, 19) (au sujet de Agar, n.d.t) »

Le 'Hidouché Harim explique : « La subsistance de chaque créature est à sa portée en tout lieu et en tout temps, mais elle lui est dissimulée. Et lorsque le Saint-Béni-Soit-Il lui éclaire les yeux, elle voit tout à sa disposition devant elle. »

A partir de ce commentaire, le Sefat Emet explique que l'intention d'Hachem en ordonnant à Moché de parler au rocher était précisément que les Bné Israël se rendent compte de cela : que lorsque Hachem leur décollait les yeux, ils pouvaient voir que l'eau était déjà prête pour eux dans le rocher.

Un homme 'Hassid et simple entendit un jour son Rav parler du sujet de la confiance en D. Entre autres choses, ce dernier affirma

que celui qui se remet sincèrement entre Ses mains ne manquera jamais de rien, car le Saint-Béni-Soit-Il pourvoira à tous ses besoins. Le 'Hassid, à l'esprit droit et intègre, accepta en toute naïveté ce qu'il avait entendu. Et il annonça avec assurance à son épouse qu'il abandonnait son travail et que dès le lendemain, il irait dans un village à proximité de la ville s'isoler dans une petite cabane où il se consacrerait durant une semaine à l'étude de la Torah et au service divin. Nul n'était besoin de s'inquiéter de sa subsistance car il était certain qu'Hachem lui enverrait tout ce dont il aurait besoin pour vivre. Cet homme avait comme voisin un moqueur et ce dernier, qui surprit leur conversation, décida de suivre attentivement les agissements du 'Hassid pour voir ce qu'il adviendrait de lui. Il prit donc de quoi manger et se mit en route en le surveillant de loin. Il constata, qu'en effet, le 'Hassid étudia avec une grande assiduité, puis qu'il se mit à prier avec ferveur. Il l'entendit, à la fin de sa prière, épancher son cœur, comme un fils à son père, en suppliant : « Mon Père qui réside dans les cieux, pourvois à ma subsistance car j'ai faim et envoie-moi de quoi restaurer mon âme ! »

Il n'avait pas achevé sa supplique, que son voisin en entendant ces mots prononcés avec beaucoup d'émotion, laissa tomber de l'arbre où il était perché son pain et de l'eau. Le 'Hassid fut époustoufflé de voir que le Saint-Béni-Soit-Il avait exécuté aussi vite sa requête. En effet, se dit-il, Hachem ne déçoit jamais ceux qui placent leur confiance en Lui. Et il se remit à étudier avec encore plus d'entrain. Le lendemain, tout se répéta comme la veille. Le voisin qui le guettait lui jeta à nouveau son repas 'du Ciel', et il en fut également de même chaque jour jusqu'à la fin de la semaine. Tout joyeux, le 'Hassid rentra ainsi chez lui. Le moqueur le rencontra sur son chemin et s'enquit comme si de rien



n'était, de la manière dont la semaine s'était déroulée et si réellement, il avait reçu tout ce dont il avait besoin. Le 'Hassid lui raconta avec émotion comment il avait mérité de recevoir sa subsistance du Ciel.

« Elle ne venait pas du Ciel, se moqua l'autre, mais bien d'un homme. C'est moi même qui étais là-haut et qui entendant ta prière, t'ai jeté de quoi manger !

- Et qui, selon toi, lui répondit-il, t'a mis dans la tête une idée aussi saugrenue de suivre chacun de mes pas durant une semaine entière et de me donner de ton propre pain à manger, si ce n'est le Saint-Béni-Soit-Il, Lui-même ? Tu n'as été que l'envoyé du Très-Haut, car Hachem possède d'innombrables émissaires afin d'accomplir Sa volonté ! »

Dès lors, adressons-nous au père qui s'inquiète du jour du mariage de son fils ou de sa fille et qui n'a toujours pas l'argent nécessaire, ou à celui qui voit arriver le jour fatidique où la banque devra encaisser la note de sa carte de crédit sans savoir d'où lui viendra la délivrance, ou encore au Ba'hour qui attend impatiemment une réponse à son inscription dans telle Yéchiva ou au malade qui espère la découverte d'un nouveau remède pour sa maladie. Qu'il sache que les besoins de chaque créature sont à sa portée en tout lieu et en tout temps et il ne lui incombe que de prier afin qu'Hachem lui décille les yeux et qu'il puisse enfin voir ce qui était depuis toujours devant lui !

Les disciples d'Avraham Avinou : un regard bienveillant et l'amour des juifs

La Michna des Pirké Avot (5, 19) enseigne : « Celui qui possède ces trois choses fait partie des disciples d'Avraham Avinou, et celui qui possède trois autres choses fait partie des disciples de Bilaam l'impie. Un regard bienveillant, un esprit humble et l'abnégation : ce sont des disciples d'Avraham Avinou. Un regard malveillant, un esprit orgueilleux et l'envie : ce sont des disciples de Bilaam l'impie. »

Il nous incombe donc particulièrement, à l'occasion de cette Paracha, d'acquérir ces trois vertus par le mérite desquelles nous compterons parmi les disciples d'Avraham Avinou : abonder en amour pour le Klal Israël, savoir nous contenter de ce que nous possédons, et par-dessus tout, avoir un regard bienveillant sur notre prochain. Gardons-nous au contraire de compter parmi les disciples de Bilaam l'impie en nous élevant sur le compte d'autrui, en le considérant avec malveillance ou (que D. préserve) en le haïssant.

Avoir un regard bienveillant sur l'autre implique bien souvent de savoir renoncer en sa faveur à notre droit strict. Entre parenthèses, dans la majorité des cas, celui qui renonce n'en retire que des bénéfices encore plus importants. Tout le monde se souvient que voici exactement un an, le 29 Sivan, des "manifestations" secouèrent le pays, au point de mettre parfois en danger la vie des voyageurs entre les villes. De nombreuses routes furent alors terriblement perturbées. Nuit et jour, des milliers de véhicules furent ainsi bloqués dans les embouteillages durant de longues heures. De nombreuses personnes arrivèrent à destination avec un énorme retard et plusieurs mariages furent suspendus pendant quatre ou cinq heures consécutives.

Un juif de Beth Chémech (veuf, à D. ne plaise), qui diffuse l'enseignement de la Torah, et éducateur au cœur bienveillant nommé Rabbi Chelemo Chlézinger fêta en ce jour (le 29 Sivan) la Bar Mitsva de son fils. Comme il en avait l'habitude depuis toujours, il avait contacté à cet effet environ quatre mois auparavant son ami fidèle et dévoué, Rabbi Réouven Stern (également membre de la communauté de Beth Chémech) afin qu'il s'occupe pour lui de toute l'organisation de cet événement, depuis les invitations jusqu'au chanteur. Rabbi Chelomo pouvait, il le savait, compter sur lui et être serein. A cette occasion également, ils fixèrent ensemble tout le déroulement des festivités et chacun rentra chez lui vaquer à ses affaires.



Au mois de Adar, le frère de Rabbi Réouven se fiança. Il était orphelin de père, et on se mit donc immédiatement à la recherche d'une salle de fête pour le mariage. Cependant, les salles à cette époque étant (que D. bénisse) débordées, il n'en restait aucune de libre. Et c'est avec grand peine qu'ils finirent par en réserver une pour la date du 29 Sivan.

Lorsque Rav Réouven annonça le lendemain avec beaucoup d'émotion à Rav Chelomo qu'ils avaient, avec la grâce de D., trouvé une salle, ce dernier s'écria en se lamentant : « Mais j'ai besoin de toi et de ton aide ce même jour pour la soirée de la Bar Mitsva de mon fils !

- Que puis-je faire, lui répondit Rabbi Réouven, nous n'avons pas trouvé de salle libre autre qu'à cette date ! Nous sommes aussi dépendants de la famille de la fiancée ! »

La nuit passa. Le lendemain, Rabbi Réouven se réveilla avec une autre disposition d'esprit. Il téléphona à Rabbi Chelomo et lui annonça que coûte que coûte, il avancerait la date du mariage. Après de nombreux et fastidieux efforts, il finit par trouver une autre salle libre pour le 23 Sivan et il fixa alors le mariage à cette date. Les jours et les semaines qui suivirent, les deux amis ne cessèrent de parler de la générosité exemplaire dont le fiancé avait fait preuve à l'égard de Rabbi Chelomo en acceptant de ne pas le déranger dans le déroulement de la Bar Mitsva.

Le 23 Sivan, le mariage eut lieu, à la plus grande joie de tous. La cérémonie nuptiale fut conduite par le Roch Yéchiva de Zikhron Yaakov où le marié avait étudié et à l'heure prévue, les amis de ce dernier arrivèrent de la Yéchiva afin de participer à sa joie comme il est de coutume.

Une semaine après, le 29 Sivan, ce jeune marié vint prendre lui-même part au mariage de son ami qui se déroula également à Jérusalem (puisqu'il avait libéré cette date, cet ami de la Yéchiva réserva cette salle pour y organiser son

propre mariage). A la même heure, il constata que la salle de réception était vide. La cérémonie nuptiale n'eut pas lieu avant 22h30, après que le Roch Yéchiva de Zikhron Méir qui aurait dû venir pour la conduire, fut remplacé par un autre Rav. Tout le monde était coincé dans les immenses embouteillages. Le photographe ne réussit pas non plus à arriver, pas plus que tous les Ba'hourim de la Yéchiva venus pour réjouir les mariés depuis Zikhron Yaakov jusqu'à Jérusalem.

On peut également imaginer dans quel état se trouvèrent les familles des mariés lorsqu'elles arrivèrent enfin, après quatre heures d'attente sur la route, à bout de forces, accompagnées des cris et des pleurs sans répit de leurs jeunes enfants réclamant un peu d'eau à boire et un coin pour poser leur tête épuisée ! Seulement alors, le jeune marié (de la semaine précédente) se rendit compte à quel point ce fut Rabbi Chelomo qui lui avait prodigué du bien et non l'inverse. Et il s'empressa de lui téléphoner pour le remercier !

Cela nous enseigne que celui qui renonce en faveur d'autrui ne se fait du bien qu'à lui-même !

(Il est à mentionner également, raconta ensuite Rabbi Réouven, le dévoilement de la Providence Divine qui se manifesta à l'occasion de ce mariage anticipé. En effet, l'un de ses proches souffrant terriblement des yeux et dont la vue s'affaiblissait, avait fini par obtenir après une interminable attente, un rendez-vous chez un spécialiste de Londres, seul compétent pour traiter son mal. S'il avait dû repousser son rendez-vous pour assister au mariage de son parent orphelin, il n'aurait pu le modifier que pour un autre six mois après. Et nul ne peut savoir quelles conséquences néfastes auraient provoqué un tel retard !)

J'ai entendu une histoire tout à fait semblable d'un membre de notre communauté. L'un de ses amis, habitant Beth Chémech, connu pour être un homme extrêmement pointilleux (au point qu'il soit plus facile de bouger un mur que de le faire changer d'avis), avait aussi organisé jusqu'aux



moindres détails, un mariage ce fameux Mardi 29 Sivan à Bné Brak. Plusieurs mois auparavant, on vint lui demander de changer la date de son mariage en faveur d'une fiancée qui, pour diverses raisons avait été obligée de se marier précisément en ce jour. Cet homme accepta et avança le mariage à la veille. Il mérita grâce à cela que la joie de son propre mariage ne fut pas entamée, car le jour d'après la fiancée serait arrivée avec quatre ou cinq heures de retard (quant à la fiancée qui se maria à sa place le 29 Sivan, habitant Bné Brak, elle non plus ne fut pas lésée de ce changement).

L'amélioration des traits de caractère est d'ailleurs un préliminaire indispensable à la Torah comme nous l'enseignent nos Sages (Tana De Be Eliahou Rabba 1, 1) : « Dérech Eretz Kadma La Torah » (une bonne conduite précède la Torah). Il en résulte que celui qui "fait partie des disciples d'Avraham Avinou" et qui est paré de toutes les bonnes vertus, est ainsi en mesure de recevoir la Torah et de devenir alors un disciple de Moché Rabbénou. Sur lui s'accomplit la bénédiction (qu'Hachem mit dans la bouche de Bilaam) : « *Qu'elles sont belles les tentes de Yaakov* », qui désignent (selon le commentaire de nos Sages, Sanhédrine 105b) les synagogues et les maisons d'étude. Et il pourra ainsi s'adonner comme il se doit à l'étude de la Torah et au Service d'Hachem. Le Lev Sim'ha rapporta un jour les paroles suivantes du 'Hidouché Harim : « Les 'Hassidim viennent ici pour chercher un Rabbi. Pourtant, on peut faire partie des disciples d'Avraham Avinou comme l'enseigne la Michna : un regard bien veillant, un esprit humble et l'abnégation, ce sont des disciples d'Avraham Avinou. Dès lors, ils peuvent devenir ses disciples et Avraham Avinou sera alors leur Rabbi ! »

Une année à Yom Kippour, dans la Yéchiva de Rav Eliahou Lopian, un des fidèles, d'un âge très avancé, se sentit mal à la fin de la journée à l'approche de la prière de Néïla. Rav Eliahou lui envoya un des Ba'hourim pour rester avec lui dans une chambre mise à sa disposition. Le Ba'hour supplia : « Je

désire tellement être à la Yéchiva pour la prière de la Néïla !

-Sache, mon fils, lui répondit le Roch Yéchiva, que de prodiguer du bien à autrui (dans de telles conditions) est plus important que la prière de Néïla ! »

L'Admour de Skolane raconta à plusieurs occasions ce qu'il entendit de son meilleur ami qui lui-même l'entendit de son père, lorsqu'il alla une fois passer un Chabbat auprès du Sar Chalom de Belze. Soudain, au milieu du chemin, un tumulte se fit entendre. Cet homme s'approcha pour voir ce qui se passait et il aperçut que l'on faisait monter dans le train une femme juive qui gisait sans bouger dans un brancard. Tout son corps était paralysé à l'exception de la tête. Les meilleurs spécialistes l'avaient auscultée mais se trouvaient impuissants devant un tel cas. Elle se rendait ainsi elle aussi accompagnée de ses proches chez le Sar Chalom afin qu'il intercède auprès du Ciel en sa faveur. L'homme qui raconta cette histoire décida de suivre le déroulement des événements. Lorsqu'ils parvinrent à Belze, il posa ses affaires et courut en toute hâte vers le sanctuaire du Rav. C'était alors vendredi après-midi et le Sar Chalom ne recevait pas le public à ces heures-là. Néanmoins, lorsqu'on lui annonça qu'une femme très malade était arrivée, il recommanda qu'on l'introduise au moment de l'allumage des veilleuses de Chabbat (en dehors de celles qu'allumait la Rabbanite).

De fait, à l'heure dite, on fit entrer la paralysée sur sa civière et le Rav se leva pour allumer. Néanmoins, les bougies s'éteignirent sur le champ. Il alluma à nouveau et à nouveau, elles s'éteignirent. La chose se répéta ainsi plusieurs fois consécutives jusqu'à ce qu'elles demeurent finalement allumées. Le Rav s'approcha de la malade et lui demanda si elle savait pourquoi elle endurait cette épreuve, et quelle faute elle avait commise pour subir une telle souffrance. Ayant répondu par la négative, il réitéra sa question : « Peut-être, malgré tout, sais-tu quelque chose ? »



Mais elle répondit à nouveau qu'elle ne savait rien. Il insista : « Pourtant, personne n'est parfait ? » Finalement, il lui demanda si elle avait une servante chez elle. Elle répondit qu'en effet, elle employait une servante juive et elle ajouta que celle-ci n'accomplissait pas les tâches qui lui incombaient comme il le fallait, si bien que la maison n'était pas propre. En outre, elle faisait brûler les repas. A cause de cela, elle était forcée de la corriger sévèrement.

« Certes, elle n'agit pas comme elle le devrait, lui dit le Sar Chalom. Toutefois, c'est une fille d'Israël, et sa plainte est montée jusqu'au Ciel ! Es-tu prête à ne plus lui causer de peine du tout ? demanda-t-il.

- Oui », répondit la malheureuse femme.

Le Sar Chalom sortit alors son foulard de sa poche et l'enroula autour de la civière. La malade parvint alors à descendre de sa civière par ses propres moyens. Et à l'issue du Chabbat, elle retourna chez elle comme tout le monde !

Cela pour nous enseigner à quel point il faut veiller à ne pas causer de peine à un fils ou une fille d'Israël !

« Car Je suis Saint » : à savoir donner toute sa valeur à notre Service d'Hachem

« Israël se prostitua à Baal Péor » (25, 3)

Dans les prophètes (Yéhouchoua 22, 17) il est écrit : « La faute de Péor dont nous ne nous sommes pas purifiés jusqu'à ce jour. » Le 'Hatam Sofer explique que la manière de servir cette idole consistait à rabaisser l'homme, en lui montrant ses instincts les plus bas (comme la Guémara Sanhédrine 64a le décrit) et grâce à cela, à diminuer entièrement sa valeur à ses propres yeux au point qu'il pense être une créature misérable, indigne de servir un D. si Grand et Redoutable.

Ce genre de pensée constitue en réalité l'obstacle essentiel au Service d'Hachem. Car lorsque l'homme ignore la valeur immense de l'âme sainte qui est en lui, et qu'il

s'imaginer ne rien valoir du tout, il finit tomber dans les plus profonds abîmes.

D'après cela, on peut comprendre, explique-t-il, pourquoi il est décrit au sujet de cette idolâtrie répugnante : וַיִּצְדְּקוּ לְבַעַל פְּעוֹר, « Ils s'unirent à Baal Péor » (Téhilim 106, 28). Les Bné Israël s'attachèrent à l'idole de Baal Péor avec une extrême proximité. En revanche, au sujet du Saint-Béni-Soit-Il, il est écrit : וְאַתֶּם הָרַבְקִים בְּד' אֱלֹהֵיכֶם, « vous êtes attachés à Hachem votre D. » (Dévarim 4), le terme d'attachement qui est employé marque une proximité moins grande que le terme d'union utilisé au sujet de Baal Péor (cf. Guémara Sanhédrine 64a). Cela vient évoquer que ce qui entrave essentiellement la proximité d'un juif avec Hachem est l'attachement à Baal Péor, à savoir lorsqu'il se met à penser qu'il n'a pas une grande valeur. Car la pire des idolâtries est celle qui empêche l'homme de se hisser aux sommets et de progresser. En cela, « nous ne nous sommes pas (encore) purifiés » de Baal Péor.

Notre Paracha rapporte que « Bilaam vit qu'il porta son regard vers le désert » (24, 1) et Rachi d'expliquer : « Je rappellerai leurs fautes et la malédiction prendra effet sur le souvenir de leurs fautes. » En se tournant vers le désert, Bilaam chercha ainsi à rappeler la faute qu'Israël commit dans le désert. Et il en est de même tout au long de cette Paracha. A plusieurs reprises, Bilaam chercha à rappeler le souvenir des fautes d'Israël. Mais cela fut sans succès, comme il est écrit : « Il (Hachem) ne regarde pas l'iniquité en Yaakov. » (23, 21) Cela signifie que s'il y avait eu (D. ne plaise) un seul point mauvais chez les Bné Israël, la malédiction de Bilaam aurait pris effet et se serait accomplie. D'après cela, on peut en déduire que si un homme possède ne fût-ce qu'un seul point positif, il est certain que la bénédiction prend effet sur cette qualité et que le juif est en mesure de se renouveler entièrement à partir d'elle, en vertu du principe que "la mesure de bonté est plus grande que la mesure de rigueur". Cela doit constituer un encouragement pour chacun : chercher les qualités qu'il possède



et à partir desquelles il pourra se (re) construire !

La base de tout travail spirituel est que l'homme reconnaisse sa propre valeur, qu'il sache qu'Hachem (si l'on peut dire) l'observe et attend ses efforts pour Le servir. Il aura alors la force de surmonter toutes les épreuves. L'humilité n'est dans cela pas à propos du tout, mais au contraire, une sainte fierté est requise, comme l'écrit le Yaavets (dans l'introduction à son rituel de prières) : « Du fait que le but de l'homme est d'aller dans les voies d'Hachem et de s'attacher à Lui, il cherchera même en cela à ressembler au Très-Haut : de même que le Créateur est fier et se revêt d'orgueil, nous également, bien qu'étant des êtres matériels, nous devons L'imiter dans cette voie. »

Et même lorsqu'il chute, le juif devra se renforcer, comme le rapporte le 'Hidouché

Harim dans notre Paracha à propos du verset : « Il (Israël) se couche comme le lion » (24, 9) « C'est particulièrement dans les périodes où le juif se "couche", qu'il ressent une chute spirituelle, qu'il devra se renforcer comme le lion et remplir le rôle qui est le sien. Le lion demeure lion même lorsqu'il se couche. Néanmoins, il doit bien garder ce principe à l'esprit : on n'éprouve l'homme du Ciel que suivant ses forces. Et si on savait que l'épreuve est insurmontable, on ne l'aurait jamais éprouvé de la sorte. Néanmoins, conclut-il, il est évident que sans effort, l'homme ne peut arriver à rien. Car si l'on pouvait parvenir à être Tsadik et vertueux sans effort, chacun le désirerait et même le tanneur et le tailleur voudraient être droits et justes. L'essentiel est l'effort dans le Service d'Hachem afin de vaincre notre ennemi (le Yétser Hara, n.d.t) et d'accomplir ce qu'Hachem désire. »

